# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## occupation illicite

Question écrite n° 107386

### Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le nombre de squats recensés à travers le territoire, depuis plusieurs années. En effet, ce type d'occupations illicites de locaux ou de logements semble se développer, depuis une vingtaine d'années. Alors que ce phénomène semblait spectaculaire, il y a quelques années, il finit par se banaliser comme une pratique médiatique et politique de pression, visant à obtenir gain de cause dans des actions de contestation ou de revendication, parfois violente. Les affaires de Saint-Bernard (en 1996) et de Cachan (en 2006) ne sont que celles qui ont été les plus médiatisées, mais qui n'ont pas été uniques, loin s'en faut. Il conviendrait donc de mieux connaître le nombre de ces phénomènes et leur éventuelle augmentation durant ces vingt dernières années. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer le recensement de ces dossiers de squats depuis 1981.

### Données clés

**Auteur :** M. Éric Raoult
**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 107386
**Rubrique :** Logement
**Ministère interrogé :** intérieur et aménagement du territoire
**Ministère attributaire :** intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 17 octobre 2006, page 10765